



CHU DE REIMS



# CONNEXION

LE JOURNAL INTERNE DU CHU

JUILLET  
2016

N°6

## ACTUALITÉS



« EASILY, C'EST PARTI ! »

## ACTUALITÉS



Répertoire Opérationnel des Ressources  
CHAMPAGNE-ARDENNE

Le ROR, pour trouver la  
bonne offre de soins sans  
délai

## TRAVAUX



Suivi du chantier du pôle  
d'odontologie



**DOSSIER CONSTRUISONS ENSEMBLE  
LE GROUPEMENT HOSPITALIER DE  
TERRITOIRE**

# ÉDITO

Le 20 janvier dernier, le parlement inscrivait dans notre droit la notion de Groupement Hospitalier de Territoire ou « GHT ».

Derrière l'acronyme il s'agit d'une forme de coopération nouvelle, entre établissements publics de santé d'un même territoire, pour concevoir ensemble des stratégies médico-soignantes et offrir à chaque patient des soins de proximité et d'excellence.

En créant un véritable maillage sanitaire et médico-social, ces GHT nous invitent à penser différemment nos filières et modes de prise en charge, nos organisations et, au-delà, nos manières de travailler.

C'est dans cet esprit qu'un important travail de réflexion a été mené conjointement par le CHU et ses proches voisins, permettant de poser le cadre, à la fois médical et juridique, de notre futur « Groupement Hospitalier de Champagne ».

Garant de l'identité et des spécificités de chaque structure, notre Groupement aura à cœur de maintenir et enrichir le lien existant entre les professionnels et leur établissement d'appartenance, tout en favorisant les échanges. Dans ce cadre, le CHU jouera pleinement son rôle d'impulsion, d'appui et d'expertise.

Vecteur d'innovations, ce nouveau Groupement Hospitalier de Champagne est une réelle opportunité à saisir, tant pour les professionnels que nous sommes que pour nos patients et l'ensemble des patients champardennais.



**Lucien VICENZUTTI**  
Directeur Général Adjoint



**Pierre GILBERT**  
Directeur de la Communication et en charge de la préfiguration du GHT



**Sophie TRUCHET**  
Adjointe au service juridique et référente FHF



CHU DE REIMS

## SOMMAIRE

CONNEXION N°6 - Juillet 2016



### ACTUALITÉS

« EASILY, C'EST PARTI ! »

4



### ACTUALITÉS

Le ror, pour trouver la bonne offre de soins sans délai

5



### QUALITÉ

Du nouveau dans la ged avec blue medi

8



### DOSSIER

Construisons ensemble le ght

10|12



### CME

Création d'une cellule de médiation pour le personnel médical

13



### DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Fonds d'insertion pour les personnes handicapées de la fonction publique

14|15



### USAGERS

Les associations font leur forum

16



### TRAVAUX

Suivi du chantier du pôle d'odontologie

17



### LA PHOTO DU MOIS

Les Boules de Feu

20

Impression 4000 exemplaires - Juillet 2016

Cette revue a été réalisée par l'Agence Terre de Créa

Responsable rédactionnel : Julie Collin & Pierre GILBERT, Directeur de la Communication (CHU de Reims)

Crédits photos : Olivier CHAUVET (CHU de Reims) - Fotolia

Conception graphique : Cécile (Terre de Créa - Soissons)

[www.chu-reims.fr](http://www.chu-reims.fr)

Téléchargez votre journal sur intranet > Direction > Service Communication

## EASILY, C'EST PARTI !

Easily, le nouveau dossier patient du CHU, numérique et innovant, est désormais lancé ! Le lundi 6 juin 2016, le dossier patient informatisé easily a démarré en Neurochirurgie, service pilote du projet. Rétrospective du projet.

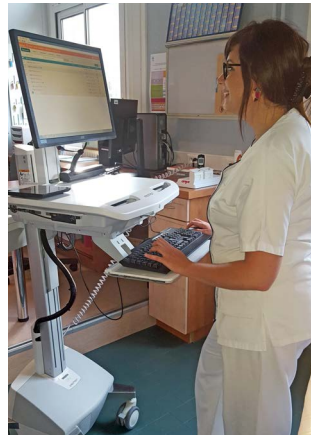
Le 8 juillet 2015, il y a moins d'un an, les Hospices Civils de Lyon venaient présenter aux personnels du CHU le nouveau dossier patient informatisé easily. Quelques mois plus tard, en février 2016, un plan de déploiement est soumis à la Commission du Système d'Information Hospitalier. Objectif : déployer easily dans tous les services du CHU pour fin 2018 en débutant le 6 juin 2016 avec, comme pilote, le service de Neurochirurgie.

Le 6 juin 2016, comme prévu, le service de Neurochirurgie démarre le logiciel sur un large périmètre de fonctionnalités : dossier clinique, dossier de soins, dictée numérique,

gestion des courriers et gestion des agendas. L'ensemble du personnel du service est impacté par la mise en œuvre du nouvel outil : personnels médicaux, paramédicaux et secrétaires. Tous ont été formés à l'utilisation du logiciel dans les semaines précédant le démarrage et ont contribué à la « mise au point finale ».

Pour les personnels paramédicaux, le dossier de soins papier laisse ainsi place au dossier de soins informatisé. C'est un vrai changement ! Mais le logiciel est bien accueilli par les équipes qui se l'approprient rapidement : « easily, c'est easy ! »

Pour les personnels médicaux et les secrétaires, les changements sont également nombreux avec l'introduction, notamment, de la dictée numérique et du dossier clinique. En peu de temps, de nouvelles habitudes sont prises et les inquiétudes des premiers jours se dissipent. Le logiciel



dévoile alors progressivement ses multiples possibilités.

Dans le même temps, les secrétariats d'anesthésie ont également démarré la gestion des agendas. 70 personnes sont amenées à y planifier des rendez-vous depuis les unités.

Le centre de la douleur, la réanimation et l'hyperbarie médicale seront, fin juin, les prochains services concernés par le déploiement de cette 1ère phase de la solution easily. Le pôle locomoteur débutera lui en octobre 2016.

> Toute l'actualité du projet easily disponible sur intranet

## SOIGNEZ AUSSI VOS DECLARATIONS GMAO

Afin de prévenir les risques d'exposition à l'amiante, les demandes GMAO relatives aux interventions dans les bâtiments doivent être obligatoirement renseignées avec le numéro de localisation du lieu concerné (numéro disponible sur chaque porte). En identifiant précisément le lieu, l'équipe pourra alors savoir s'il s'agit d'un endroit susceptible de contenir



des matériaux amiantés ou non et ainsi préparer l'intervention en conséquence.

L'ensemble des personnels techniques, les personnels de la sécurité incendie et quelques agents du biomédical ont été formés à l'intervention sur des matériaux contenant de l'amiante. Demandes de fixation au mur ou encore remplacement de dalles au sol, ont déjà fait l'objet, sur les sites concernés,

de chantiers tests afin de déterminer en amont le niveau d'empoussièrement résultant de l'intervention permettant ainsi la mise en œuvre (ou non) de protections adaptées. Les agents sont désormais amenés à appliquer le mode opératoire correspondant aux lieux et type d'intervention et d'en respecter les spécificités afin de garantir la sécurité de tous.

> Pour solliciter une demande d'intervention des services techniques, utilisez l'espace de déclaration GMAO sur la page d'accueil d'intranet.



Répertoire Opérationnel des Ressources  
CHAMPAGNE-ARDENNE

Le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) est le référentiel de description des ressources sanitaires, médico-sociales et sociales du territoire français. C'est un outil destiné à aider les professionnels de santé à connaître l'offre disponible afin d'améliorer le parcours du patient.

Pilotée par la Direction générale de l'offre de soins, la mise en place du ROR dans la région est assurée par le GCS e-santé Champagne-Ardenne avec l'appui du RESURCA (Réseau des Urgences Champagne-Ardenne). Objectif : décrire l'ensemble des ressources de l'offre de santé du territoire pour améliorer la connaissance des services et prestations disponibles.

Concrètement, le ROR est un service numérique qui aide les professionnels

## LE ROR, POUR TROUVER LA BONNE OFFRE DE SOINS SANS DÉLAI

de santé dans l'orientation des patients, en urgence et hors urgence, en amont et en aval de l'hôpital. Il donne accès à une description formalisée, fiable et actualisée de l'offre de santé. Ainsi le ROR permet de :

- Orienter efficacement le patient en temps réel
- Cibler des soins spécialisés, notamment dans le cadre d'une urgence et paramédical sur la recherche d'un contact dans le service d'accueil adapté
- Valoriser les ressources et les domaines d'expertise des établissements
- Visualiser la disponibilité des lits d'hospitalisation de la région

Facile d'utilisation, il est accessible sur simple connexion à l'adresse : [www.ror-ca.fr](http://www.ror-ca.fr) - ou sur l'intranet du CHU

et fonctionne comme un moteur de recherche.

Le ROR, le répertoire de votre pratique médicale :

- Connexion sécurisée
- Mise à jour régulière
- Interface intuitive
- Accessible 24/7

Depuis quelques semaines, le ROR permet d'avoir une visibilité interrégionale. Ce nouveau module offre la possibilité d'accéder au ROR des autres régions et donc à leurs ressources spécialisées... Particulièrement intéressant dans le cadre d'une urgence en zone limitrophe. D'autres fonctionnalités vont également voir le jour avant fin 2016.

## REPRISE DES TRAVAUX DU COLLÈGE DES PSYCOLOGUES



Depuis octobre 2012, les psychologues du CHU de Reims se sont fédérés au sein d'un collège. Celui-ci est une association de fait, réunissant les psychologues en ayant fait la demande. Il est co-présidé par quatre psychologues. C'est une instance d'élaboration, de propositions et d'échanges autour de la profession de psychologue. Ses missions sont de favoriser les échanges entre les psychologues, d'une part, et entre le collège et les partenaires institutionnels, d'autre part, en vue d'informer sur l'apport de la psychologie dans les différents lieux d'exercice et auprès des usagers. Il vise également à promouvoir une dynamique d'évolution de la profession, de sa place institutionnelle, de ses rôles cliniques et de formation et de contribuer au respect de l'exercice professionnel.

> Pour tout complément d'information [collegedespsychologues@chu-reims.fr](mailto:collegedespsychologues@chu-reims.fr)





## ÇA S'EST PASSÉ AU CHU

### LE CHU DE REIMS A TENU SON SEMINAIRE D'ETABLISSEMENT !

Le 24 mai dernier, le Centre Hospitalier Universitaire de Reims a tenu son premier séminaire d'établissement. Invitant l'ensemble des chefs de pôle, responsables de service et d'unités, et cadres, cet évènement a été l'occasion de passer en revue les différents projets du CHU et d'échanger sur différentes thématiques d'actualité. Retour sur cette journée...



Ouvert par Dominique De Wilde, Directrice Générale, et le Professeur Philippe Rieu, président de la CME, ce séminaire a tout d'abord été consacré aux projets institutionnels, en particulier en lien avec le Projet d'établissement 2016-2020 (plus de détails dans la revue Connexion N°4). Animée par le Docteur Caroline François, responsable de l'unité de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, Laurence Taborski, cadre supérieure du pôle Médecines, et les porteurs de projets, la suite de la matinée portait sur les différents projets médico-soignants. Parmi ceux-ci peuvent être cités la restructuration du Service d'accueil des urgences Adultes, le développement de l'ambulatorio, le déploiement du logiciel Easily dans le service de neurochirurgie, les Pôles d'activité et de soins adaptés (PASA) en EHPAD, l'organisation de la recherche paramédicale et l'ouverture du nouvel hôpital d'enfants.

Fondé sur l'échange et le partage d'expérience, l'après-midi a donné lieu à la tenue de huit ateliers, tous animés par un trio médical, soignant et administratif. Les trois premiers ateliers portaient sur la gouvernance des pôles, à savoir la préparation et le suivi des contrats de pôle, les réorganisations capacitaires et les démarches de soutien à l'activité. Les cinq autres ateliers portaient, respectivement, sur la communication au sein des pôles, les indicateurs de pilotage, le management d'équipe, la qualité de vie au travail et la gestion de projet.

À l'issue de cet après-midi riche en débats, une restitution en formation plénière a été l'occasion de revenir sur les différents thèmes abordés, en vue de permettre à chacun de s'approprier les principales conclusions des ateliers.



### LA RESIDENCE ROUX A L'HONNEUR

Proximité de l'Hôpital Maison Blanche, la Résidence Roux a ouvert ses portes en décembre 1966. Quarante-cinq ans plus tard, de nouveaux bâtiments conçus comme une place de village ont vu le jour offrant aux résidents et aux personnels un cadre agréable et adapté à l'hébergement des personnes âgées dépendantes. Locaux de service et espaces collectifs conviviaux sont rattachés à des «maisonnées».

Considérée comme un des axes prioritaires du projet médical du CHU, la prise en charge de la personne âgée est marquée par un contexte démographique régional de vieillissement de la population. La qualité de vie des résidents demeure au cœur des préoccupations des équipes. Engagé dans la prise en charge non médicamenteuse, le pôle EHPAD propose aux résidents de la résidence Roux un espace Snoezelen. Cette approche hollandaise est basée sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielles, privilégiant la notion de «prendre soin». Les services peuvent également compter sur la présence de psychomotriciens, ergothérapeutes ou encore éducateurs sportifs qui participent eux aussi au développement des modes de prise en charge non médicamenteuse. Les équipes d'animations socio-éducatives et les associations s'investissent chaque jour pour offrir aux résidents des animations permettant de maintenir les relations sociales et restaurer l'estime de soi.

### BLOC OPÉRAIRE ÉPHÉMÈRE POUR PROMOUVOIR LA RADIOPROTECTION

Sur le même principe que la désormais célèbre chambre des erreurs, un bloc opératoire éphémère s'est installé au centre de simulation de l'IRF le 13 mai dernier à l'occasion de la journée « Les dessous de la radioprotection en salle d'opération ». Organisée conjointement par l'ARS Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne et le service de radioprotection du CHU, cette journée fut placée sous le signe de la prévention en matière de sécurité radiologique des personnels de blocs opératoire. Professionnels et étudiants, vous avez été nombreux à participer à cette simulation d'opération chirurgicale sous rayonnements ionisants. Grâce à des supports pédagogiques ludiques : film, simulation, stands d'informations, la journée a permis de renouveler la formation obligatoire de radioprotection des personnels de bloc.



### SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Du 30 mai au 3 juin 2016, le CHU s'est mobilisé dans le cadre de la Semaine du Développement Durable. Pour l'occasion vous avez découvert le Plan de Déplacement d'Établissement (PDE), à travers la marche à pied, le vélo, les transports en commun bus, tramway, train ainsi que le covoiturage. Les partenaires de l'établissement : la cellule HQSE du CHU, Citura, la SNCF, Vél'Oxygène

et l'Association Noël Paindavoine, ont répondu présents pour échanger et répondre à vos questions. Vous étiez nombreux à vous mobiliser pour partager constats et solutions quant à la question des transports à Reims et ses alentours. Nous vous remercions pour l'intérêt témoigné pour cette problématique collective sur laquelle chacun d'entre nous peut directement agir.

> [Les détails du PDE sur intranet](#) > [Dossier](#) > [Développement Durable](#)

### GÉNÉROSITÉ DES BOULANGERS MARNAIS

Le CHU remercie la Fédération de la boulangerie de la Marne et tous ses adhérents participants pour la récolte de fonds au bénéfice de l'hôpital pédiatrique. Avec leur association, Boulangers & sportifs solidaires, et avec le parrainage bienveillant de Franck SIGNORINO, joueur du stade de Reims, les 170 tirelignes mises à disposition ont permis de collecter 3028 euros. Cet argent permettra d'améliorer la qualité de la prise en charge de nos jeunes patients venant de toute la région.



# VERS UNE NOUVELLE GESTION DOCUMENTAIRE QUALITÉ : STOCKER, DIFFUSER ET PARTAGER VOS DOCUMENTS.

Rendre la «bonne information actualisée» disponible pour la bonne personne au moment nécessaire ou à chaque sollicitation, tel est l'enjeu du module de Gestion Électronique Documentaire (GED) intégré dans BlueMediSanté. Cette application vous la connaissez déjà : elle vous permet aujourd'hui de déclarer et suivre un événement indésirable.

Une Commission de Gestion Documentaire, pilotée par la Direction de la Qualité Gestion des risques est en place sur l'établissement afin d'assurer le suivi du déploiement de ce module et de :

- définir et mettre à jour les règles applicables en matière de rédaction (mise à disposition d'une trame simplifiée de rédaction) et de classement des documents.
- organiser le circuit de validation des documents qualité : qui vérifie si le document est correctement écrit ? qui valide le contenu du document ?
- communiquer vers les acteurs de soins.

Actuellement, les professionnels qui émettent des documents dans la GED (secrétariat EOH, secrétariat Pôle,...) œuvrent pour la migration des documents dans cette nouvelle GED.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour le lancement officiel de ce nouvel outil.

## COMMISSION GESTION DOCUMENTAIRE

- Professeur Rieu, Président CME
- Docteur Minette, PH Pédiatrie
- Docteur Volet, PH Hépatogastroentérologie
- Monsieur Brugeat, Coordonnateur des Soins
- Madame Gadon, Cadre de Santé (URIP)
- Madame Drouet, Cadre Supérieur de Santé (Pôle Pharmacie)
- Docteur Bureau-Chalot, Coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins
- Madame Berrier, Ingénieur Qualité
- Madame Hillion, Secrétariat Direction Qualité Gestion des Risques



# NOMINATION DU DOCTEUR TRENQUE AU PRAC

Le 10 mars 2016, la Commission Européenne a nommé le Docteur Thierry TRENQUE expert scientifique indépendant auprès du Pharmacovigilance Risk Assessment Committee (PRAC), comité chargé au niveau européen de l'évaluation des risques médicamenteux.



Siégeant à l'Agence Européenne du Médicament (EMA) à Londres, ce comité est composé d'un représentant par état membre de l'union européenne et de six experts scientifiques indépendants nommés par la commission.

La pharmacovigilance a un rôle central dans l'évaluation des

médicaments et la surveillance de leurs effets avec les enjeux de santé publique qui y sont associés. Le challenge s'avère donc intéressant : être un acteur de la pharmacovigilance tant à Reims qu'à Londres.



L'objectif de la journée Mains propres est de rappeler ce principe qui assure la sécurité de tous au sein du CHU.

## EN BREF ...

### MISSION MAINS PROPRES 2016 : DEFI RELEVÉ !

La friction hydro-alcoolique des mains est le facteur principal dans la lutte contre les infections associées aux soins et la transmission croisée des micro-organismes.

À cette occasion, toute l'équipe opérationnelle d'hygiène s'est mobilisée du 9 au 13 mai. Des stands d'informations ont été tenu à l'internat et à la Faculté de médecine où les étudiants ont pu tester, grâce au simulateur d'évaluation de l'UFR de médecine, la bonne pratique de la friction hydro-alcoolique face à une caméra embarquée qui filme et évalue les 7 étapes de la friction hydro-alcoolique définies par l'OMS. Grâce au partenariat avec la faculté, les professionnels de santé du CHU peuvent aussi bénéficier de cet outil pédagogique. Enfin, vous avez été sollicités pour répondre à un questionnaire, avec l'objectif d'une participation supérieure à 50% des unités de soins et le défi est relevé ! Les résultats vous seront communiqués prochainement sur intranet. L'audit flash mené, en parallèle, par la direction des soins sur le port des bijoux révèle déjà qu'en moyenne 28 % des personnels paramédicaux portent au moins une alliance. La mobilisation doit donc se poursuivre. Enfin, vous avez été sollicités pour répondre à un questionnaire, avec l'objectif d'une participation supérieure à 50% des unités de soins et le défi est relevé ! Les résultats vous seront communiqués prochainement sur intranet. L'audit flash mené, en parallèle, par la direction des soins sur le port des bijoux révèle déjà qu'en moyenne 28 % des personnels paramédicaux portent au moins une alliance. La mobilisation doit donc se poursuivre.



# CONSTRUISONS ENSEMBLE LE GROUPEMENT HOSPITALIER DE CHAMPAGNE

Le 30 juin dernier a été remis à l'Agence Régionale de Santé un document ayant vocation à instituer un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) autour du Centre Hospitalier Universitaire de Reims. Décryptage de cette nouvelle forme de coopération hospitalière territoriale.

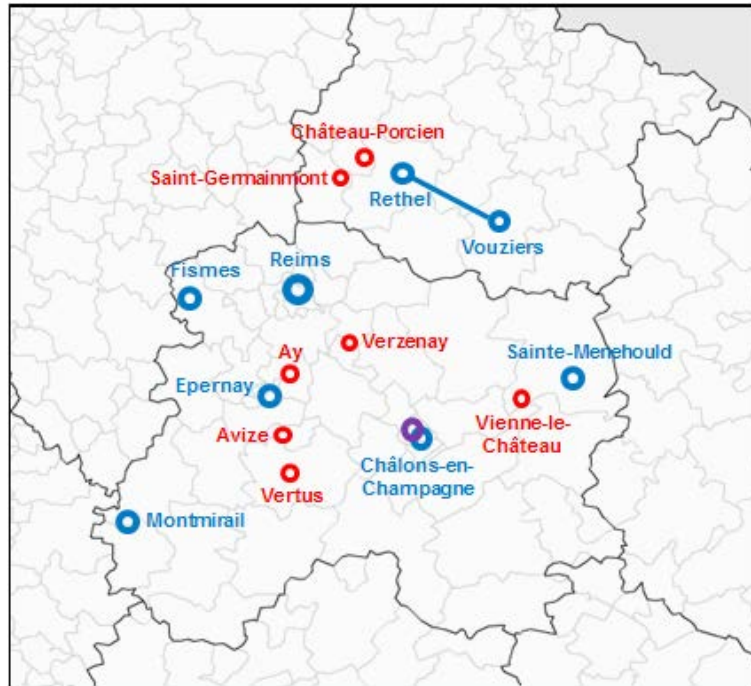
## Qu'est-ce que le GHT ?

Créés par la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, les GHT ont vocation à rassembler l'ensemble des établissements publics de santé de chaque bassin de santé, en vue de favoriser l'élaboration de stratégies médicales communes et la gestion partagée de certaines fonctions

transversales.

Le périmètre de chaque groupement et le nombre d'établissement y participant varient selon les spécificités de chaque territoire. Ainsi, le « Groupement Hospitalier de Champagne », dont le CHU est l'établissement support, s'étend sur la quasi-totalité du département de la Marne (Châlons-en-Champagne,

Epernay, Fismes, Sainte-Menehould, Montmirail) ainsi que sur la partie Sud du département des Ardennes (Rethel-Vouziers). Il présente également la spécificité d'intégrer les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du périmètre.



Cette nouvelle entité, qui n'a pas vocation à se substituer aux établissements parties, a pour objectif principal de permettre l'émergence de synergies entre les établissements, et le développement de projets médicaux communs, en vue d'offrir à tous les patients du territoire la même qualité de soins et de prise en charge. C'est pour cette raison qu'un projet médico-soignant de groupement sera élaboré pour le 1er juillet 2017, en associant à la fois le personnel médical et le personnel soignant.

Le GHT doit également permettre la gestion en commun de plusieurs fonctions transversales, telles les systèmes d'information, les achats ou encore la politique de formation. Ces rapprochements ont vocation, d'une part, à faciliter le travail des professionnels des différents établissements en leur donnant des outils communs et, d'autre part, à permettre un suivi optimal de patients dont les parcours de soins se territorialisent de plus en plus. Ainsi, en matière de systèmes d'information, l'objectif est d'assurer le partage de logiciels métiers, tels Easily et Titan, dans l'ensemble des services des établissements du Groupement.

## UN PREMIER TRAVAIL DE PRÉFIGURATION DU FUTUR « GROUPEMENT HOSPITALIER DE CHAMPAGNE » S'ACHÈVE...

Le 30 juin dernier, au terme d'un travail préparatoire de près d'un an, la convention constitutive du futur « Groupement Hospitalier de Champagne » a été transmise pour approbation à l'Agence Régionale de Santé du Grand-Est.

Document fondateur du Groupement, cette convention constitutive contient, d'une part, des orientations stratégiques médicales, et, d'autre part, prévoit les modalités de fonctionnement des instances du futur Groupement.

En ce qui concerne le projet médical partagé, plusieurs axes stratégiques ont d'ores et déjà été élaborés par différents groupes de travail composés de praticiens des différents établissements et de toutes spécialités. Dix filières, correspondant à dix groupes de travail, sont à signaler : une filière Urgences, une filière Médecine, une filière Chirurgie orthopédique et viscérale, une filière Autres spécialités chirurgicales (ORL, ophtalmologie, urologie...), une filière Femme Enfant, une filière Personne âgée, une filière Cancérologie, une filière

Psychiatrie, une filière Biologie et une filière Imagerie.

En ce qui concerne le volet organisationnel, des comités de pilotages, composés des directeurs et des présidents de CME de chaque établissement, se sont réunis mensuellement en vue de dresser une première cadre juridique. Ce cadre prévoit l'installation de six instances :

- **Un Comité stratégique**, comprenant notamment les directeurs, les présidents de CME et les présidents des Commissions des Soins des établissements, chargé de définir les grandes orientations du Groupement, en lien avec les autres instances ;

- **Un Collège médical**, chargé du suivi de la mise en œuvre de la stratégie médicale du Groupement (projet médical partagé) ;

- **Un comité territorial des élus locaux**, chargé de s'assurer du maintien de soins de qualité et de proximité sur l'ensemble du ressort géographique du Groupement ;

- **Une Conférence territoriale de dialogue sociale**, instance de dialogue social comprenant l'ensemble des organisations syndicales siégeant dans les CTE des établissements parties

- **Une Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques** (CSIRMT), composée de deux collèges, l'un représentant les personnels paramédicaux des établissements sanitaires, l'autre représentant les personnels paramédicaux des EHPAD.

- **Un comité des usagers**, ayant vocation à participer à l'information des patients des établissements du Groupement.

>>>

&gt;&gt;&gt;

Il convient de préciser qu'aucune de ces instances n'a vocation à se substituer aux instances des établissements parties au Groupement, lesquels conservent leur existence et la plénitude de leurs compétences.

### MAIS LES TRAVAUX SUR LE GROUPEMENT HOSPITALIER DE CHAMPAGNE CONTINUENT !

### COOPÉRATIONS FORMALISÉES

Au-delà d'un nouveau cadre de coopération, le Groupement Hospitalier de Territoire a pour mission de venir consolider les coopérations et partenariats déjà existant entre les établissements publics de santé qui le composent. A cet égard, plusieurs protocoles d'accord ont été signés en 2015 et 2016 entre le CHU et ses voisins hospitaliers.

5 mai 2015



#### Établissements partenaires :

CHU de Reims  
CH de Châlons-en-Champagne

#### Spécialités concernées :

- Rhumatologie
- Pédiatrie
- ORL
- Médecine physique et de réadaptation

28 septembre 2015



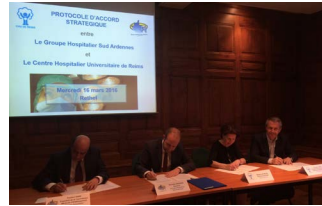
#### Établissements partenaires :

CHU de Reims  
CH de Châlons-en-Champagne

#### Spécialités concernées :

- Coordination des prélèvements d'organe

16 mars 2016



#### Établissements partenaires :

CHU de Reims  
Groupement Hospitalier Sud Ardennes (GHSA)

#### Spécialités concernées :

- Urologie
- ORL
- Ophtalmologie

Si la première version de la convention constitutive a été remise à l'ARS, les travaux de mise en œuvre du GHT n'en sont pas pour autant terminés. Il conviendra en effet de faire vivre ces instances et d'adapter leur cadre aux besoins qu'exprimeront les patients et les professionnels de santé.

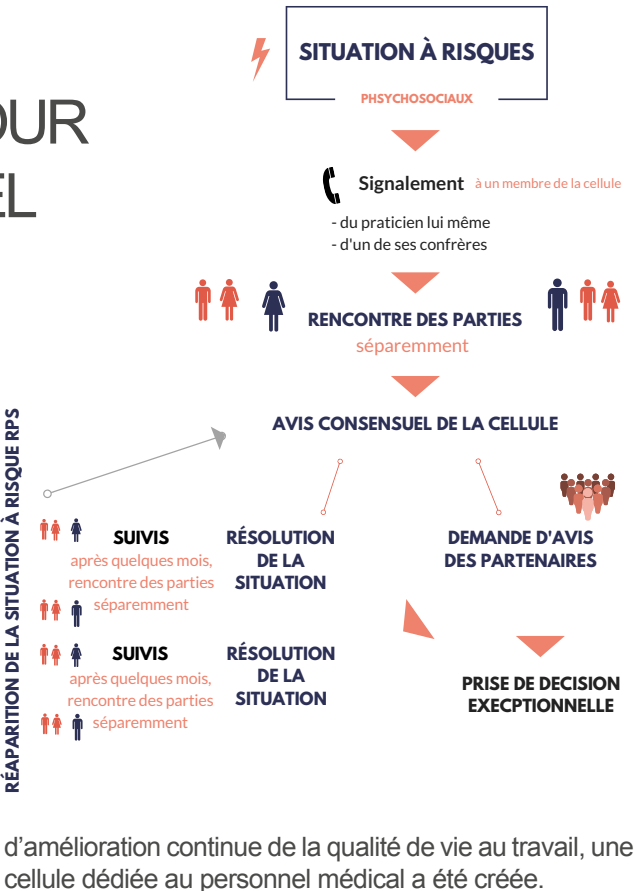
Aussi, d'un point de vue médical et soignant, il conviendra, à partir des filières évoquées plus haut, d'élaborer un véritable projet

médical partagé, lequel sera associé à un projet de soins. Les travaux d'élaboration de ce projet médico-soignant débiteront à la rentrée 2016 et associeront l'ensemble des professionnels de santé, médicaux et non médicaux, des établissements parties au GHT, en vue de permettre à chacun de contribuer à l'élaboration d'une stratégie médicale et soignante d'excellence au profit des patients marnais et sud ardennais.

# CRÉATION D'UNE CELLULE DE MÉDIATION POUR LE PERSONNEL MÉDICAL

Depuis plusieurs années le CHU s'est impliqué dans la prévention des risques psychosociaux (RPS) auxquels peuvent être soumis les agents. Une Commission pour la Prévention et l'Accompagnement des RPS (COPRA RPS) peut être sollicitée par les agents non médicaux pour mettre en lumière des conditions d'emploi ou des facteurs organisationnels et relationnels nuisant au bien-être au travail et susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental. Dans le cadre d'une politique

RÉPARTITION DE LA SITUATION À RISQUE RPS



d'amélioration continue de la qualité de vie au travail, une cellule dédiée au personnel médical a été créée.

Émanant du Bureau de la Commission Médicale d'Établissement, cette cellule Médiation et Dialogue, est destinée à la prise en charge des situations relevant potentiellement d'un risque psycho-social et impliquant le personnel médical. Se voulant représentative du personnel de notre établissement, elle se compose de cinq membres au profil différent. Le Docteur Jean-Claude MEROL, Vice-Président de la CME, sera en charge de la coordination de la cellule, épaulé par le Professeur François BLANCHARD, gériatre, PU-PH retraité, le Docteur Bénédicte

DECOUDIER, endocrinologue, PH au pôle DUNE, le Docteur Emmanuelle DURAND, anesthésiste réanimatrice, PH au pôle URAD, le docteur Véronique VERNET-GARNIER, bactériologiste, MCU-PH au pôle biologie, et par le Docteur Jean-Michel HAVET, psychiatre, PU-PH retraité.

La cellule pourra bénéficier du soutien de la médecine du travail, de la direction des affaires médicales, de la direction générale et du doyen de la faculté de médecine en tant que partenaire.

À l'écoute pour prévenir les conflits ou les risques d'épuisement professionnels

Chaque praticien pourra faire appel à l'un des cinq membres pour échanger ou signaler une situation à risque de RPS l'impliquant lui ou un de ses confrères. La cellule évaluera la situation, rencontrera les acteurs impliqués et proposera des mesures adaptées à la situation.

> Plus d'infos sur intranet



## FONDS D'INSERTION POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Depuis 2014, le CHU de Reims s'engage activement en faveur d'une politique de maintien dans l'emploi et de bien-être au travail.

Cet engagement s'est d'abord matérialisé par la structuration de la gouvernance de ce dispositif et la création d'une Commission Maintien dans l'Emploi. L'identification d'une Référente Qualité de Vie au Travail et Maintien dans l'Emploi au sein de la Direction des Ressources Humaines a parallèlement permis d'offrir à nos collaborateurs une

plus grande visibilité et une simplicité d'accès aux différents dispositifs de soutien mis en place par le Pôle Ressources Humaines.

Cette démarche s'est à nouveau renforcée à la fin de l'année 2015 grâce à un conventionnement avec le Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées de

la Fonction Publique (FIPHFP), dont la durée de validité couvre les années 2016 à 2018. Cette convention a pour objet de favoriser le maintien dans l'emploi de nos personnels en situation de handicap, par la mise en œuvre d'aides accessibles aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi et aux agents en restrictions d'aptitude.

La nature et la portée de ces aides, notamment destinées à l'aménagement des postes de travail, à l'amélioration des conditions de vie au travail (prothèses auditives, transport domicile/travail, etc.), ainsi qu'à la réalisation d'actions de formation (bilan de compétence, formation qualifiante ou diplômante, etc.), en font un outil puissant de limitation du retentissement du handicap sur

la vie professionnelle et parfois personnelle de l'agent.

Enfin le Guide du Maintien dans l'Emploi sera prochainement diffusé dans une version actualisée et offrira une vision transversale de la politique menée par l'établissement en la matière.

> Pour tout renseignement, notamment quant à l'éligibilité à l'accès au dispositif ou aux aides disponibles, nous vous invitons à contacter Madame Karine GAUDEFROY, Référent Qualité de Vie au Travail – Référent maintien dans l'emploi au 03.26.78.33.25 ou à l'adresse suivante : kgaudefroy@chu-reims.fr.

### SEMAINE EMPLOI ET HANDICAP

Dans cet engagement en faveur des travailleurs handicapés, le 20 novembre dernier la Direction des Ressources Humaines vous a proposé d'échanger autour d'un café sur la notion de handicap, les multiples champs qu'elle recouvre mais également les solutions et dispositifs proposés au sein de l'établissement. Vous avez ainsi été nombreux à solliciter vos interlocuteurs sur questions liées à la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (R.Q.T.H.) et son régime juridique, ou à des aspects pratiques tels que le départ en retraite des agents en situation de handicap. La participation du Centre de formation de Langue des Signes Française, vous a également permis d'appréhender le monde et la culture des personnes sourdes ou malentendantes.

> Rendez-vous en novembre prochain pour une nouvelle journée d'information







## LES ASSOCIATIONS FONT LEUR FORUM

Chaque année les associations ayant signé une convention avec le CHU se mobilisent pour informer professionnels, patients et usagers sur leurs actions. Cette journée est appelée « Le plus » en référence à ce que peuvent apporter les bénévoles en plus des soins de par leur vécu, leurs connaissances ou leur réseau.

Le 31 mai, de 11 h 00 à 16 h 30 les bénévoles se sont rendus disponibles pour répondre aux questions des usagers et des professionnels. Les différents stands dans le hall de l'hôpital Robert Debré ont été l'occasion d'échanges sur les actions à destination des patients : aides possibles, animations, soutien... Elles ont également partagé leur vécu et connaissances sur les différentes pathologies concernées.

Professionnels du CHU, notez d'ores et déjà la date de la prochaine journée du forum des associations : **le 29 septembre 2016 à l'Espace d'écoute et d'information**. Cette journée sera réservée exclusivement aux associations assurant les permanences à l'Espace d'Ecoute et d'Information.

### UN ESPACE DEDIE

Depuis janvier 2011, le CHU dispose d'un Espace d'Ecoute et d'Information situé dans le hall de l'hôpital Robert Debré, derrière le relais H. Cet Espace est ouvert deux fois par semaine **les mardis et jeudis de 14h30 à 17h00** (sauf pendant les vacances scolaires de juillet et août).

> Retrouvez la liste des associations et leurs permanences sur le site Internet du CHU et sur intranet > **Partenaire & Associations**.

On y trouve des informations relatives aux droits des patients (personne de confiance, accès au dossier...) ainsi que des renseignements relatifs aux pathologies représentées par ces associations. Véritable lieu de réconfort en dehors des

services de soins, il est propice à l'échange et l'écoute des usagers (patients, proches, visiteurs, professionnels...). Afin d'assurer la qualité de leurs interventions, les bénévoles ont tous reçu une formation à l'écoute.

Les associations disposent de permanences fixes (ex : le 1er mardi du mois) à l'Espace d'Ecoute et d'information.

Certaines viennent également à la rencontre des patients dans les services et peuvent être amenées à exercer certaines de leurs missions au sein du CHU.

> Pour plus d'informations contactez Catherine Dupont, chargée des relations avec les usagers au 35 86.

## SUIVI DU CHANTIER DU PÔLE D'ODONTOLOGIE

Le chantier du futur Pôle Odontologie du CHU de Reims a débuté fin janvier 2016, pour un budget de 17,5 millions d'euros (équipements compris).



### ARRIVÉE D'HELÈNE KÉFI, DIRECTRICE



Après une carrière professionnelle au Ministère des Affaires sociales en exerçant différentes missions de conseil juridique, Hélène KEFI a intégré la Fonction publique hospitalière et est aujourd'hui Directrice des Travaux,

des Services Techniques et des Ressources Biomédicales du CHU.

Dans le cadre d'un parcours riche et diversifié, elle a exercé de nombreuses fonctions : Directrice des Affaires juridiques au CNEH, DRH puis Directrice des travaux pendant de nombreuses années. Son expérience en Maîtrise d'Ouvrage Publique l'a conduite à mener deux grandes opérations de restructuration immobilière. La première à l'hôpital Tenon de l'AP-HP pour le suivi de projet

L'objectif consiste à construire un bâtiment regroupant les activités exercées sur les sites de l'Hôpital Maison Blanche et de l'Hôpital Sébastopol en mutualisant les moyens :

- Espaces d'accueils et d'attente adaptés aux secteurs,
- 81 fauteuils répartis en 2 typologies,
- Service Imagerie,
- Module de Chirurgie,
- Laboratoire de prothèse,
- Locaux adaptés pour le personnel et les étudiants,
- Support Logistique

Réalisé par l'entreprise Demathieu & Bard et conçu par les agences d'architecture Pargade et Jacquet, le bâtiment devrait être livré en septembre 2017.

Après la phase de démolition d'une partie des anciens ateliers (photos 1 et 2), un trou de 5 mètres de profondeur permet de juger de l'ampleur du projet (photos 3 et 4). Depuis le mois d'avril, l'installation d'une grue de 65 mètres de flèche a donné le top départ de l'exécution du gros-œuvre (photos 5 et 6) pour la réalisation du sous-sol. Le mois de juin 2016 verra sortir le niveau rez-de-chaussée, la phase gros-œuvre sera terminée en novembre 2016 pour un clos-couvert effectif fin décembre 2016.

Personnel du CHU en charge du dossier :  
 Professeur Lefevre, Chef de Pôle du Pôle Odontologie.  
 Mme. Machet, Cadre Supérieure de Santé du Pôle Odontologie.  
 M. Barillé, Architecte-Ingénieur Hospitalier à la DSTTB, chargé de projet.

du bâtiment Meyniel dédié à l'accueil des urgences, la chirurgie, l'imagerie et l'anesthésie-réanimation entraînant une recomposition spatiale majeure pour l'Hôpital. La seconde au CHU de la Réunion dans le cadre de la réalisation de la deuxième et dernière tranche de grands travaux du Plan Directeur du Centre Hospitalier Félix Guyon, opération de haute technicité de plus de 50 000 m<sup>2</sup> permettant la restructuration globale du site.

**TOUS LES 3E MERCREDI DU MOIS : SOPHROLOGIE**



LE PÔLE RESSOURCES HUMAINES,  
ORGANISATION DES SOINS,  
FORMATION, RELATIONS SOCIALES

propose, le troisième mercredi de chaque mois,  
des séances de :

# SOPHROLOGIE

Permettre à des agents, sur leur temps libre, de bénéficier d'une heure de relaxation par la découverte de la sophrologie ludique, apprendre à mieux se connaître, à gérer le stress et les émotions.

en salle 154  
de l'Institut Régional de Formation  
de 18 h 00 à 19 h 00

Nombre de places : 15  
Chaque mois, hors juillet et août  
Renseignements et inscriptions :  
bschmidt@chu-reims.fr

Animation : Bruno Schmidt  
Cadre de santé - Formateur

Initié par Bruno SCHMIDT, cadre formateur l'IFCS, le projet a pour objectif d'offrir aux personnels une séance des principes de base de la sophrologie. Le pôle Ressource Humaines, Organisation des soins, Formations, Relations sociales a donc mis à disposition ces séances de groupe gratuites pour donner à chacun l'occasion de travailler sur le stress, le bien-être et la relaxation. « L'essai est transformé, les séances se passent dans un cadre convivial et l'objectif est atteint. Les séances permettent aux participants de calmer le flot perpétuel des pensées qui nous traversent à chaque instant et de s'approprier les principes de base de la sophrologie pour les reproduire chez soi ou au travail. Face au succès rencontré, un second créneau sera mis en place pour la rentrée. », explique Bruno SCHMIDT.

Discipline spécifique du domaine des Sciences Humaines, la sophrologie vise à mobiliser de façon positive les capacités et ressources qui existent en tout être humain, pour donner naissance à de meilleures possibilités d'adaptation à la vie stressante d'aujourd'hui. Ce programme d'exercice conduisant à une sensation de bien-être, mène à terme à une meilleure connaissance et confiance en soi.

> Tous les 3e mercredi du mois à 18 h, salle 154 - IRF  
Prochaine session le 17 août et le 21 septembre.

**JUILLET**

**21 juil.**

**Tour des régions au self - Aquitaine Limousin Poitou Charentes** Self du personnel dès 11h30



**22 juil.**

**Remise diplômes IDE promo 2013-2016** Amphithéâtres – IRF



**AOÛT**

**25 août**

**Tour des régions au self - Languedoc Roussillon Midi Pyrénées** Self du personnel dès 11h30

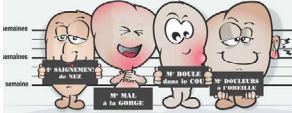


**9 au 23 sept.**

**Journée de dépistage du cancer VADS** Plus d'informations prochainement sur intranet

**N'ATTENDEZ PAS : ALLEZ CONSULTER !**

Si un de ces symptômes persiste 3 semaines, consultez votre médecin



« Prendre le cancer à la gorge »

**SEPTEMBRE**

**15 sept.**

**Journée mondiale du lymphome** Plus d'informations prochainement sur intranet

**Lymphomes**

*Et si on en parlait ?*



**22 sept.**

**Tour des régions au self – Vendanges en région ACAL** Self du personnel dès 11h30



**29 sept.**

**Journée de l'espace d'écoute et d'information** 11h30 à 14h30 - self du personnel et self de l'internet. 14h30 à 17h ouverture de l'espace d'écoute et d'information - Hall hôpital Robert Debré







Depuis 20 ans, Les Boules de Feu, fanfare de la Faculté de médecine de Reims, se produisent dans toute la France. C'est avec une grande générosité que les musiciens viennent chaque année, à l'occasion de la fête de la musique, donner un concert dans les jardins de l'American Memorial Hospital pour la joie des enfants hospitalisés.



Prochaine sortie de votre journal pour le 4e trimestre de l'année 2016.  
A vos articles ! Envoyez-nous vos suggestions d'articles ou d'agenda  
à l'adresse [communication@chu-reims.fr](mailto:communication@chu-reims.fr)

